

LE GRAND SOIR

CopyLeft :
Diffusion autorisée
et même encouragée.

Merci de mentionner les
sources.

www.legrandsoir.info

 [imprimer page](#)

ajuster taille texte :



dimanche 18 août 2013

Défenseur de la cause algérienne, Me Jacques Vergès est décédé à Paris

M. K.

Adieu Mansour !

« Entre les Algériens et moi, ce fut le coup de foudre. » Et quel coup de foudre ! Ces propos de l'avocat algéro-français Jacques Vergès retentiront à tout jamais pour sceller la rencontre d'un peuple avec un humaniste, un homme épris de justice sociale et militant anticolonialiste jusqu'à la moelle.

Cette rencontre en avril 1957 marquera à tout jamais l'homme, mais aussi le personnage. En débarquant à Alger, en pleine guerre de libération contre le joug colonial français, ce jeune avocat de 32 ans, qui n'a que 18 mois d'expérience au barreau de Paris, cependant fort d'un engagement au sein de la résistance gaulliste contre le régime de Vichy et d'un passage au Parti communiste français depuis 1945, va révolutionner le métier.

Avec sa stratégie de « défense de rupture », Jacques Vergès va rendre chaque procès auquel il participe en une tribune pour plaider la cause algérienne. Il pousse jusqu'au bout les contradictions des plaidoiries des tenants du colonialisme au point de démontrer l'absurdité de leur cause et la justesse de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Ainsi, l'accusé se fait accusateur, considère que le juge n'a pas de compétence ou que le tribunal n'a pas de légitimité avant de prendre l'opinion à témoin. Me Vergès défendra d'ailleurs une grande moudjahida accusée d'avoir commis un « attentat terroriste » au Milk Bar, Djamila Bouhired. Même si cette Moudjahida écoperait de la peine capitale, avant d'être graciée par la suite, le procès de Bouhired deviendra celui du système colonial français grâce à la stratégie de Vergès.

Engagé définitivement aux côtés des Algériens, Jacques Vergès, « Mansour » de son nom de militant, épousera sa cliente avec qui il aura deux enfants, Meriem et Liess Vergès. Son affection pour Bouhired se traduira également par un livre Pour Djamila Bouhired, qu'il publiera aux éditions de Minuit en 1957. Ce double engagement, politique et affectif, n'est pas étranger au personnage.

Son origine le prédisposait à épouser les causes justes. En effet, fils de Raymond Vergès, consul de France au Siam (actuelle Thaïlande) et d'une institutrice vietnamienne, Jacques naîtra dans cette région de l'Extrême-Orient, en 1925. Sa physionomie atypique, métissée, lui donnait une dimension surréaliste. Son sens de la mise en scène, son goût de l'excentricité rajoutaient à l'aura d'un personnage naturellement charismatique. Aux lunettes rondes teintées, s'ajoutait le cigare cubain. Et avec la robe d'avocat, le décor est planté. L'homme est dans son milieu naturel. Ne manquent que les causes à plaider.

Et ce ne sont justement pas les affaires qui manquent. Le firmament de la carrière de Jacques Vergès coïncidera avec des dates clés des relations internationales. L'épisode algérien de « l'avocat du diable » sera crucial. Directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères à Alger, Vergès va fonder le magazine tiers-mondiste Révolution Africaine. Ses penchants maoïstes lui vaudront une disgrâce de deux ans dans l'Algérie de Ben Bella. Une Algérie qu'il retrouvera en 1965 pour exercer au barreau d'Alger jusqu'en 1970.

Cette date est importante dans la vie et la carrière du personnage. De 1970 à 1978, Vergès quitte Alger pour Paris, pour disparaître, en réalité, dans la nature pendant huit ans, abandonnant famille et amis, y compris son métier. Ce secret, Mansour l'emportera avec lui, refusant de donner des indications de cet épisode digne des films d'espionnage. Était-il chez son ami Pol-Pot, chef et gourou des Khmers rouges au Cambodge ? Du côté de l'Union soviétique ou en mission commandée pour les services de la Chine maoïste au Vietnam ? Cultivant l'art du mystère, le « Salaud lumineux » dira avec une pointe d'ironie qu'il avait passé des « vacances très à l'Est de la France », « avec des amis qui sont encore vivants, dont certains ont des responsabilités importantes ». « Les événements, ajoutera-t-il, que nous avons vécus ensemble sont connus. C'est notre rôle qui ne l'est pas ; non pas réellement le mien, qui fut modeste, mais le leur. Il ne m'appartient pas d'en parler ». Provocateur, mystérieux, le ténor du barreau parisien rajoutera une couche : « Je suis passé de l'autre côté du miroir, c'est ma part d'ombre », avant d'asséner : « Je n'ai jamais suivi une psychanalyse. Quel intérêt de mettre la lumière sur les zones d'ombre d'un homme ? Elles font sa force. » Tout est dit.

L'homme qui aurait voulu défendre Hitler allait faire retentir sa voix dans les palais de justice du monde entier. Les militants palestiniens et libanais, Georges Abdallah et Anis Naccache, la bande à Baader, groupe terroriste allemand, Carlos, le terroriste internationaliste de légende, le

criminel de guerre français Claus Barbie, plusieurs chefs d'Etat africains, tels que Denis Sassou Nguessou, Omar Bango et Idriss Deby, des chefs d'Etat renversés par les Occidentaux, l'Irakien Saddam Hussein et l'Ivoirien Laurent Gbagbo, le Serbe Slobodan Milosevic, le cambodgien Pol Pot, toute cette brochette de « parias » du gotha international avait fait appel aux services de celui qui allait être surnommé l'« avocat de la terreur ».

Mais ces procès sensationnels n'allaient pas détacher Me Vergès de la défense des « damnés de la terre » en France. Il plaidera en 1994 l'innocence du jardinier marocain Omar Raddad accusé d'avoir assassiné sa vieille employeuse. En 2007, il défendra la famille du petit Ivan, enfant de douze ans grièvement blessé lors d'une tentative d'interpellation de ses parents sans papier à Amiens.

Iconoclaste et provocateur, l'avocat maniait avec brio l'art des apparitions médiatiques. De ses joutes oratoires dans les palais de justice, ce personnage de roman s'est même essayé à jouer son propre rôle au théâtre. Le « serial plaideur » a permis à Me Vergès d'expliquer, de démystifier son action, ses méthodes à un public français de plus en plus détaché des causes justes qui ont fait la réputation de l'homme et la fortune professionnelle du personnage.

Non content de mettre en scène ses plaidoiries et même sa pièce théâtrale, Jacques Vergès a poussé sa stratégie de rupture avec la normalité jusqu'à choisir le lieu de son trépas. La sentence est tombée le 15 août 2013, au premier étage d'un immeuble construit au début du XVIIe siècle, dans la chambre même où est mort, en 1778, le philosophe humaniste Voltaire. Du haut de ses 88 ans, la plaidoirie de Vergès était, comme d'habitude, tout simplement magistrale !

<http://LEJEUNEINDEPENDANT.NET>

<http://LEJEUNEINDEPENDANT.NET>

<http://www.legrandsoir.info/defenseur-de-la-cause-algerienne-me-jacques-verges-est-decede-a-paris.html>